

Des places en crèche toute l'année grâce à Happy Company !

Fin mai, beaucoup de parents attendent (im)patiemment les résultats des commissions pour obtenir le précieux sésame pour leur enfant : une place en crèche ! Et il risque d'y avoir beaucoup de déçus... Alors, pourquoi attendre ? Avec Happy Company, il est possible de trouver une place en crèche tout au long de l'année...

En mai, les résultats vont tomber...

L'heure des résultats des commissions pour obtenir une place en crèche municipale a sonné. Beaucoup de parents espèrent obtenir une réponse favorable à leur demande. Pourtant, d'après le baromètre de l'économie de la petite enfance publié fin 2019 par la FFEC (Fédération Françaises des Entreprises de Crèches), **60 % des enfants de moins de 3 ans sont accueillis principalement par leurs parents, de la famille ou des proches, dont 54 % faute d'autre solution de garde.** L'offre est donc insuffisante par rapport aux souhaits des familles.

Et certaines familles vont être dépourvues quand le refus sera venu...

« Nous sommes au regret de vous annoncer que, suite à la commission d'attribution des places en crèches de la commune, votre dossier n'a pas été retenu. En effet, le nombre de places disponibles ne permettant pas de satisfaire toutes les demandes, votre enfant ne pourra être accueilli au sein de la structure ». Ce courrier, que de nombreux parents vont recevoir, va (forcément) les décevoir.

Les parents qui n'ont pas obtenu de place en crèche municipale se retrouvent alors bien souvent en stress, sans solution de garde pour la rentrée. Ils doivent trouver une solution « en urgence », enchaîner des rendez-vous, jongler avec un planning surchargé et parfois faire appel au système D.

Les places en crèches, un graal ?

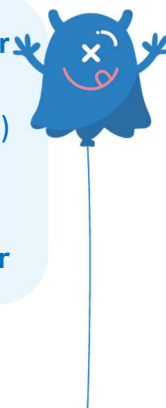
La demande de place en crèche est plus forte que l'offre : d'après le baromètre de l'économie de la petite enfance, « il manque 230 000 places de crèches en plus des 450 000 existantes pour satisfaire les besoins des 2.2 millions d'enfants de moins de 3 ans. A peine 50 % des demandes de places en crèches sont satisfaites. Les congés parentaux forcés – du fait de l'absence de solutions d'accueil – mettent souvent à mal l'égalité entre les femmes et les hommes constituant un frein à l'épanouissement professionnel. » En permettant aux gestionnaires qui ne font pas partie de grands groupes de se développer, Happy Company facilite le quotidien de tou.te.s, gestionnaires, mais aussi parents.

Quelles solutions pour les parents en recherche de place en crèche ?

Certaines familles vont (si elles le peuvent) faire appel aux grands-parents, d'autres vont se tourner vers des assistantes maternelles qui auront déjà des plannings complets pour la rentrée... Pourquoi renoncer à un mode de garde collectif si cela est leur souhait ? Les crèches privées peuvent également accueillir des enfants dans un cadre bienveillant et sécurisé. Les familles peuvent ainsi se tourner vers Happy Company qui propose des places dans ses 1500 crèches partenaires toute l'année, que ce soit en janvier, février, mars ou tout autre mois de l'année. Nul besoin d'attendre les résultats de commission de mai ou de juin pour avoir une place en crèche ! Grâce à Happy Company, le 1^{er} service d'inscription en crèches privées, les parents peuvent avoir ainsi accès à toutes les places disponibles au plus près de chez eux en quelques clics et trouver en toute simplicité THE place to be pour leur happy baby* ! Un véritable gain de temps (et soulagement) pour les (futurs) parents !

Les conseiller.e.s de Happy Company se plient en quatre pour aider les parents à trouver LA place en crèche parfaite pour leur enfant !

Avec une réponse sous 48h les parents peuvent être zen et happy, profiter de leurs (futurs) vacances et préparer la rentrée en toute sérénité...



Pour obtenir une place en crèche : ☎ **09 85 60 10 00** ou ✉ **www.happy-company.fr**

A PROPOS DE HAPPY COMPANY

Happy Company, c'est l'histoire de 2 explorateurs, 2 associés : **Christophe Vigliano** et **Marc-Olivier Desmolles**. Travaillant dans l'univers de la petite enfance depuis plusieurs années, et forts de leurs expériences, ils ont voulu **casser les codes**, améliorer le quotidien et **simplifier la vie des (futurs) parents** mais aussi des gestionnaires de crèches. Leur rencontre avec le **groupe Lavorel Kids&Education** qui a rejoint l'aventure et les soutient depuis juillet 2019 est un véritable Big Bang !

Motivés et engagés pour **aider les familles à trouver une place en crèche à tarif privilégié** et accompagner les gestionnaires de crèches, les 2 associés s'entourent dès décembre 2019 d'un équipage qualifié. Ils ont dès le début une volonté pour leurs salarié.e.s : que la qualité de vie au travail soit une réalité au quotidien !

Le décollage est spectaculaire : la première année est marquée par la crise sanitaire qui touche le monde entier... Pourtant Happy Company sort grandi et **riche en idées pour les parents et les crèches** ! Les événements ont plus que jamais insufflé **la volonté de trouver des solutions pour les familles, mais aussi pour les gestionnaires** afin de faire face aux enjeux actuels.

Engagée auprès des (futurs) parents, des (futurs) gestionnaires de crèches, mais aussi des happy salarié.e.s... L'aventure ne fait que commencer et pourtant, Happy Company rayonne et soutient d'ores et déjà de belles causes : la **protection de l'enfance** en étant **Grand Mécène de l'Association l'Enfant Bleu**, et celle de **l'environnement** en soutenant le **reboisement des forêts françaises avec EcoTree**.

Pour toute question, demande d'interview, de visuel ou juste pour le plaisir d'échanger :

CONTACT PRESSE :

ANNE BARON

+ 33 (0)6 13 99 07 32

ANNBAR@HAPPY-COMPANY.FR

Vous pouvez retrouver nos communiqués et notre revue de presse sur :

www.happy-company.fr/espace-presse

Découvrez-nous :



HAPPYCOMPANYOFFICIEL



HAPPYCOMPANYOFFICIEL



HAPPY-COMPANY-FR